

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2018-116

OFFICIER – Infrastructures dissuasion aéroportée

Unité d'affectation :

Commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS)
Base aérienne 107 – Villacoublay

Description du poste

UNITÉ

Le commandement des Forces aériennes stratégiques est responsable de la mise en œuvre de la dissuasion aéroportée.

POSTE

L'officier infrastructure assure le suivi de la disponibilité des installations réparties sur le territoire national. Pour ce faire, il est en relation permanente avec les représentants locaux et les autorités des bases aériennes et des états-majors. Il assure également un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Il est responsable :

- de l'animation des activités de suivi de disponibilité des ouvrages de la dissuasion de l'Armée de l'Air ;
- de la rédaction de documents techniques ;
- de la conduite des études afin de conseiller le commandement sur l'opportunité des actions et des investissements à réaliser.

CONTRAINTE DIVERSES LIEES A L'EMPLOI :

- Mobilité nationale ;
- habilitation secret défense.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLOME – FORMATION

Formation universitaire à dominante électrotechnique ou génie civil, minimum titulaire diplôme niveau II (Licence).

COMPETENCES SPECIFIQUES REQUISES

- Connaissances en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en électrotechnique ;
- qualités rédactionnelles ;
- bonne aisance relationnelle, travail en équipe ;
- connaissances de base en informatique (gestion technique de bâtiment) ;
- capacité de gestion de plusieurs dossiers dans plusieurs domaines ;
- capacité à apprendre de nouveaux domaines.

EXPERIENCES EVENTUELLES

- débutants acceptés.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.